

MENER UNE ACTION DE
TOURISME SOLIDAIRE

Revenu l'été dernier d'un village du Mali, de la Cordillère des Andes ou des rizières d'Asie du Sud-Est, vous avez tissé de forts liens d'amitié avec les personnes qui vous ont accueilli et expérimenté un autre type de tourisme. Vous aimeriez maintenant que d'autres voyageurs partagent cette expérience, tout en faisant en sorte que les retombées économiques bénéficient directement et justement aux habitants... C'est possible - et pas sorcier - à condition de bien vous y préparer. De la simple « visite solidaire » à la mise en place de projets locaux durables, suivez le guide !

1. N'ARRIVEZ PAS COMME UN CHEVEU SUR LA SOUPE

✓ *D'abord, on cause*

Ça y est, vous avez pris la décision de développer une action de tourisme solidaire. Que ce soit à des milliers de kilomètres ou en Ardèche, votre résolution mérite d'être encouragée. Mais pour éviter les faux départs, prenez d'abord le temps de vous préparer et de bien réfléchir au cadre que vous souhaitez donner à votre action.

SE PRÉPARER AU DÉPART

Se préparer au départ, c'est tout simplement se préparer à la rencontre interculturelle. Et ça n'est pas inné ! Même munis de toutes les bonnes intentions du monde, nous sommes inévitablement bourrés de préjugés, qui agissent sur notre façon d'appréhender l'autre et sa différence... Ce qui peut nous amener à nous retrouver dans des positions inconfortables. Se préparer au départ, c'est avant tout anticiper au maximum ces risques, ne serait-ce qu'en en prenant conscience ! De nombreuses structures proposent des formations sur ce thème, nul doute que vous trouverez chaussure à votre pied !

Citons par exemple Etudiants et développement, le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale, qui propose régulièrement de telles formations sur tout le territoire. Pour les contacter : www.etudiantsetdeveloppement.org

Vous rendre sur place en commençant par prendre le temps de faire connaissance plutôt qu'en ayant un projet déjà en tête est un principe de base, mais indispensable ! Et qui n'est pas réservé uniquement aux pays lointains : au fin fond de l'Aveyron comme dans un village au Rajasthan, le respect et l'écoute sont primordiaux. Des enjeux et des rivalités sociales peuvent exister entre les maisons et les familles d'une même communauté. Prenez le temps de connaître les gens, leur histoire, le contexte dans lequel ils vivent.

En effet, si vous arrivez aussi délicatement qu'un éléphant dans un magasin de porcelaine, vous risquez de créer des tensions qui pourraient dévoyer vos louables intentions. Pour la petite histoire, un groupe d'étudiantes parties loger chez l'habitant dans un village andin durant leurs vacances, enthousiasmées à l'idée d'y mettre en place des panneaux solaires, se sont ainsi embourbées dans le feu de querelles entre voisins à propos de la maison à qui reviendrait le privilège de voir posés lesdits panneaux... Pleines de bonne volonté, elles n'avaient pas imaginé le fait que cette installation, en apparence banale, pourrait créer des jalousies entre les habitants. Chose dont elles auraient pu se prémunir en envisageant le projet dès sa conception avec les acteurs locaux. Mais rassurez-vous : à la longue, heureusement, tout est rentré dans l'ordre !

✓ *Ensuite, on établit des bases saines*

Une fois les bases de votre relation établies, il devient alors fondamental de nouer des liens plus forts avec vos partenaires locaux. Mais pas n'importe comment ! Assurez-vous lors de vos premiers échanges du sérieux de vos interlocuteurs, condition *sine qua none* pour la réussite de vos actions. Même si les projets de tourisme solidaire naissent généralement d'une rencontre, au cours de laquelle des affinités se créent, pour que le projet aboutisse, la confiance doit être totale entre les organisateurs.

Or, une activité commerciale telle que le tourisme rend les convoitises difficilement évitables, d'autant qu'elle se développe souvent au détriment des populations locales et que vous leur offrez là une occasion de renverser la balance... L'angélisme est donc à écarter ! Il faudra vous méfier de ceux qui, uniquement attirés par l'appât du gain, mettraient de côté les dimensions essentielles de cette autre forme de tourisme : la rencontre, l'échange, l'implication de la population locale et une répartition plus équitable des ressources générées.

✓ *Enfin, on s'insère dans une dynamique locale*

Les motivations à s'engager dans un tel projet doivent être claires et partagées par les deux parties. Et par l'ensemble des personnes touchées de près ou de loin par celui-ci. Il est donc indispensable que les acteurs locaux se sentent concernés, et qu'une dynamique locale autour du projet et de ses objectifs s'instaure. Cela peut prendre du temps, mais il vous faudra justement « laisser le temps au temps » ! Pas besoin de vous précipiter pour faire aboutir le projet au plus vite, c'est le meilleur moyen de le voir s'esouffler ou prendre une mauvaise tournure...

Ainsi, sans un groupe de personnes relais investies à fond sur place, l'idée de faire venir des touristes français chez l'habitant à Madagascar et de les faire contribuer à une action de commerce équitable n'aurait pas eu de sens pour l'association étudiante Aina (www.aina-madagascar.org). Les membres de l'association ont au fil du temps appris à se départir de toute candeur : aujourd'hui lorsqu'un nouveau village malgache leur propose de constituer un réseau de familles d'accueil, ils préfèrent demander aux nouveaux arrivants de formaliser un peu leur projet, pour avoir la garantie de leur motivation, plutôt que de se lancer tête baissée dans une dynamique à sens unique.

 *Pour en savoir plus sur le montage de projet interculturel, consultez le guide pratique « Agir dans un contexte interculturel » édité par Etudiants et développement et disponible sur www.etudiantsetdeveloppement.org, rubrique « Centre de ressources ».*

2. CONCOCTEZ VOTRE FORMULE DE TOURISME SOLIDAIRE

Ca y est, vous y êtes : les premiers échanges ont été fructueux, des bases saines ont été posées, vous vous êtes préparé au départ et vos partenaires sur place sont ultra-motivés pour faire bouger les choses. Mais finalement, quel projet allez-vous choisir de développer ?

✓ *Jouer les intermédiaires*

Pour commencer, vous pouvez proposer à des voyageurs non pas des prestations de service, mais une mise en relation avec

des personnes souhaitant les accueillir chez eux, dans le respect des valeurs solidaires que vous aurez déterminées, dans une charte par exemple. C'est là que vos relais investis sur place sont essentiels. Une association qui aura été créée là-bas avec vos partenaires peut proposer des services simples : hébergement chez l'habitant, possibilité d'être accompagné par un guide local au long de leur périple... Les vacanciers pourront ainsi se déplacer seuls, en couple ou avec des amis, ils seront libres de leurs itinéraires et pourront avoir des projets et objectifs de voyage autres que simplement touristiques (stage, terrain d'études, actions de solidarité...). En somme, chaque séjour sera construit par le visiteur, le responsable et les membres de l'association interlocutrice dans le pays d'accueil. Cette formule a l'avantage d'être souple et de ne pas trop demander de savoir-faire ni de moyens logistiques.

✓ *Fixer vos tarifs*

Votre association en France et celle de vos partenaires sur place doivent se mettre d'accord sur les tarifs et être parfaitement au clair en amont sur les questions d'argent. Cela pour qu'une fois sur place, quand le visiteur règle la note à la famille qui l'héberge, aucune ambiguïté ne soit de mise. Dans la formule d'Aina par exemple, chaque voyageur choisit ses dépenses et paye directement les Malgaches (8€ par jour et par personne en pension complète chez l'habitant, un peu moins en demi-pension, 3€ par jour et par groupe pour un accompagnateur, etc.). Dès lors, en complément des frais de séjours directement facturés sur place, les visiteurs ne verseront à votre association que :

- ✓ Une adhésion (10 € dans le cas d'Aina) ;
- ✓ Des frais de dossiers (20 € pour Aina). Ces frais de dossier peuvent financer pour moitié une indemnité versée au responsable sur place ;
- ✓ Une contribution solidaire (20 € minimum pour Aina). En effet, vous pouvez choisir d'instaurer une contribution destinée à financer un projet de réhabilitation ou tout autre projet ayant un impact bénéfique pour la population locale. Mais là encore, attention : pas question de soumettre un projet tout seul dans votre coin, associez-vous aux acteurs locaux pour savoir ce qu'ils souhaitent développer et comment !

✓ *Sensibiliser le voyageur*

Par le biais du site internet de votre association et dans vos échanges en amont avec les globe-trotters, vous gagnerez à leur expliquer un peu ce qui les attend : un voyageur averti en vaut deux (tout comme un organisateur préparé au départ en vaut deux !). Face à des habitants dont le sens de l'hospitalité est très fort par exemple, il est d'autant plus important de faire preuve d'égard envers cet accueil. De manière générale, connaître les réalités de terrain permet de s'y adapter plus facilement.

Ainsi, que ce soit sur la purification de l'eau, la composition des repas, le couchage, les règles à respecter, etc., quelques informations sur ce qui attend les « touristes solidaires », tout en leur assurant des garanties minimales dont votre association se porte caution (« Pour la toilette, on vous proposera au minimum un seau d'eau chaude dans un lieu intime ») leur permettra de mieux s'y préparer. Et les rendra d'autant plus compréhensifs face aux couacs que votre action pourra éventuellement rencontrer (on n'est jamais à l'abri d'un pépin !).

Bon, même si l'exemple est un peu extrême, des voyageurs débarquant chez des familles d'accueil qui n'avaient pas été prévenues, ça s'est déjà vu !

Profitez-en aussi pour les préparer à la rencontre interculturelle, en leur apportant des éléments de compréhension : vous pouvez mettre sur votre site quelques notions d'histoire, des dictons locaux ou des contes, montrer l'importance, en Afrique ou en Inde, de ne pas manger avec la main gauche, de retirer ses chaussures quand on entre dans une maison en signe de respect... Autant de détails qui, si on n'y est pas sensibilisé, ne coulent pas de source !

3. CONTINUEZ SUR VOTRE LANCÉE SANS FLANCHER

Votre projet tourne bien. Fin de l'histoire ? Que nenni : vous pouvez parfaire votre formule, la diversifier, la professionnaliser... Et dès le début en tout cas, songez au plan B que vous devrez mettre en place si d'aventure votre association disparaissait de la surface terrestre...

✓ *Penser au retour des voyageurs*

Vous aurez sûrement envie de savoir comment s'est passé le périple de vos premiers visiteurs. A leur retour, prenez des nouvelles ! Récoltez témoignages et photos que vous mettrez sur votre site web, notez les bonnes idées à reproduire et les faux pas à éviter... En un mot, faites le point et le bilan afin d'améliorer les prochains voyages.

✓ *Passer à la vitesse supérieure ?*

Le bilan de votre action peut vous avoir donné l'envie d'aller plus loin. Les membres de l'association Aina se sont par exemple rendu compte que l'engagement de leurs amis et partenaires se faisait au prix de journées très longues, passées notamment à jongler entre un travail précaire et l'envie de bien accueillir leurs visiteurs...

L'un des membres de l'association, diplômé en tourisme, a donc décidé de proposer de véritables forfaits de deux ou trois semaines plus cadrés, dans le but de créer à terme des emplois. Vous pouvez vous aussi choisir de standardiser vos produits « touristiques » et de professionnaliser votre démarche. Sans forcément y perdre votre âme : la différence entre votre « tour-opérateur » et celui du Club Med équivaut un peu à celle entre un ébéniste et un constructeur de meubles en kit de masse !

Autre possibilité qui s'offre à vous, si vous en avez l'envie et les moyens : développer des projets vers d'autres destinations ou avec d'autres publics. Les sorties scolaires par exemple : accompagner des enfants pour une ballade d'écotourisme dans les marais de leur ville, en partenariat avec l'asso de sensibilisation à l'environnement de votre fac, pourquoi pas ?!

✓ *Prévoir un atterrissage en douceur*

Votre association fonctionne certainement, comme beaucoup d'autres, grâce à des subventions publiques et les financements de différents sponsors... Dont la pérennité est toute aléatoire. Or, dans le cadre d'un tel projet, vous n'êtes pas seul ! Vous engagez également des structures et des individus sur place qui, si votre association disparaît, peuvent se retrouver du jour

au lendemain sans ces moyens de subsistance. C'est une réalité à prévoir, et à éviter à tout prix.

Pour anticiper cela, une fois encore, le maître-mot reste l'échange, la relation partagée, assumée : vos partenaires ne doivent pas compter uniquement sur votre structure pour faire tourner la boutique, et vous ne devez pas de votre côté le tolérer. Chacun doit s'impliquer à part égale dans le projet. Pour cela, n'hésitez pas à former vos partenaires sur des compétences qui leurs manqueraient, en gestion par exemple, tout comme eux peuvent vous former dans d'autres domaines d'activité.

Vous leur laissez ainsi la possibilité de travailler avec d'autres structures si jamais la vôtre venait à disparaître (ce qui, doit-on le rappeler, n'est vraiment pas souhaitable. A vous de prendre vos responsabilités de ce côté-là également...).

4. EN GUISE DE CONCLUSION...

Si vous ne vous sentez pas les épaules d'un voyageur, sachez néanmoins que vous avez tous les atouts en main pour devenir un acteur du tourisme solidaire ! Les études sont souvent ponctuées de voyages, plus ou moins longs. Pourquoi ne pas vous tourner vers une structure préexistante avec un projet à porter sur place ? Ou, plutôt que d'aller les mains vides en Roumanie, glisser dans vos valises un conte fait par des enfants d'une école primaire, et revenir avec un conte roumain ? Vous pourrez en tirer des ateliers de mime, de pochoirs, de danse... A vos idées et vos sacs à dos !

📖 *Pour en savoir plus : le site d'Aina : www.aina-madagascar.org ; Voyage Développement Solidaire (VDS), une association organisant des voyages de tourisme solidaire : www.vds.asso.fr ATES, réseau de voyageurs engagés autour d'une charte commune : www.tourismesolidaire.org ; le dossier Ritimo consacré au tourisme solidaire : www.ritimo.org/dossiers_thematiques/tourisme/tourisme_intro.html*

